

Kit rendre mon association écoresponsable

Octobre 2020

Mis à jour Septembre 2022

Mis à jour Septembre 2023

SOMMAIRE

I. Introduction	2
II. Pourquoi se mobiliser pour l'environnement?	3
III. Comment rendre son association plus écoresponsable ?.....	3
A. Vice-président·e en charge de l'Environnement	3
B. Tri sélectif	4
C. Événements écoresponsables	4
D. Avoir des partenaires engagé·e·s pour l'écologie	5
E. Privilégier les goodies réutilisables	5
F. Transports	6
G. Collecte de vêtements, objets pour seconde main	6
H. Ateliers DIY	7
I. Cleanwalk	7
J. Compostage	8
K. Paniers de fruits et légumes locaux	8
L. Actions de sensibilisation	8
M. Café-débat ou Ciné-débat	9
N. Se rapprocher des associations locales agissant pour l'environnement	9
O. Proposer des motions dans les conseils d'université	10
P. Former votre bureau à l'écologie et ses enjeux	10
Q. Signer la charte du développement durable de la FAGE	10
IV. Comment faire face aux principales difficultés ?	11
A. Financement	11
B. Manque de temps	11
C. Manque de ressources humaines	11
D. Manque d'informations	11
V. Conclusion	12
VI. Bibliographie	13

I. Introduction

L'urgence climatique que subit notre planète n'est plus à négliger et chacune de nos actions a une répercussion sur notre avenir. Dans ce kit, vous trouverez toutes les informations pour rendre votre association plus écoresponsable. Les actions que vous allez pouvoir déployer impactera la vision de vos adhérent·e·s, de votre établissement de formation et possiblement des personnes extérieures touchées par votre communication.

Au cours d'un questionnaire diffusé par l'ANESF (en 2020), 75% des associations d'étudiant·e·s sages-femmes ont répondu que leur association mène déjà des actions en faveur de la transition écologique et cela a sûrement augmenté. C'est une réelle preuve de la volonté collective des étudiant·e·s sage-femme d'agir pour l'environnement, nous souhaitons alors continuer à aller plus loin ensemble !

II. Pourquoi se mobiliser pour l'environnement?

Le développement durable regroupe de nombreux aspects. Il est divisé en **3 piliers** (économique, social et environnemental) regroupant 17 objectifs. Le développement durable permet d'avoir une vision globale sur la société. Même si ce modèle ne prend pas entièrement en compte la question environnementale, certain·e·s pensent que l'écologie n'est pas viable si elle n'englobe pas les aspects sociaux et économiques.

La question écologique regroupe également plusieurs faits sur lesquels nous pouvons avoir un rôle. Pour commencer, le **dérèglement climatique** est la première catastrophe dont l'être humain est responsable. En effet, l'augmentation globale de la température devait atteindre 2°C d'ici 2100, or les scientifiques annoncent plutôt +4°C. Ce réchauffement peut entraîner la **montée des eaux** via la fonte des calottes glaciaires avec en conséquence l'inondation de villes entières. On retrouve aussi l'**acidification des océans** éliminant les récifs coralliens et entraînant la **disparition d'espèces**.

Les actions de l'humain contre l'environnement sont encore bien nombreuses avec la pollution, la surconsommation, le 7ème continent de plastique, la diminution des ressources mais aussi l'extinction de masse de nombreuses espèces.

La prise de conscience est nécessaire pour chaque individu sur cette planète. Pour cela, des **petites actions quotidiennes** mais aussi des **actions au sein de vos associations** peuvent **changer notre avenir !**

Ce dernier paragraphe, ce kit et tous les supports évoquant l'urgence climatique, peuvent induire de l'anxiété. Cette anxiété ressentie à la réflexion de notre impact ou de nos actions sur l'environnement s'appelle l'éco-anxiété. Si vous la ressentez, il est important d'en parler car vous n'êtes pas seule. L'important dans les gestes écologiques et de faire de notre mieux, aussi petits que les gestes soient, ils ont un impact !

III. Comment rendre son association plus écoresponsable ?

Dans ce kit, vous trouverez une liste non exhaustive d'idées et de solutions pour amener votre association et votre établissement de formation à être plus écoresponsable.

A. Vice-président·e en charge de l'Environnement

La question écologique est souvent négligée par rapport à d'autres projets bien ancrés dans l'association. Même s'il y a beaucoup de volonté, il est difficile de porter des projets écologiques en cumulant avec un autre poste. Pour les associations ayant les moyens personnels, vous pouvez créer un poste de Vice-Présidence en charge de l'Environnement. Cette personne sera chargée de **veiller au respect de l'environnement** dans toutes les actions de l'association mais aussi de **créer de nouveaux projets** en lien avec l'écologie.

B. Tri sélectif

Si votre établissement de formation ou votre local n'a pas encore adopté le tri sélectif des déchets, vous pouvez le mettre en place. Pour cela **trois poubelles** différentes sont nécessaires, une pour les déchets organiques et non recyclables, une pour les cartons et papiers et enfin une pour le verre. Avant tout, il faut demander à votre équipe pédagogique l'autorisation d'instaurer le tri dans les locaux de formations. Si leur réponse est favorable, il est préférable de négocier les conditions de récupération des déchets triés. En effet, dans votre local ou salle de pause, c'est souvent à l'association de récupérer les poubelles de tri mais dans les locaux de formation, un arrangement peut être possible.

Lorsque vous avez leur accord, vous pouvez commencer à communiquer sur votre action et surtout **indiquer l'emplacement** des poubelles ainsi que la manière de faire le tri. Le plus simple est une **affiche au-dessus de la poubelle** avec des images afin de faciliter la compréhension et surtout d'attirer l'attention.

A savoir, tout ne se trie pas et chaque région a une gestion différente de ses déchets. Voici le lien du site pour le tri des déchets pour vous renseigner : <https://www.consignesdetri.fr/>

C. Événements écoresponsables

Organiser un événement écoresponsable relève surtout d'une nouvelle organisation. Suivant le type d'événement, vous pouvez agir à différents endroits.

Le premier objectif va être de **réduire les déchets**. Pour cela, vous pouvez utiliser des **ecocup**. Elles permettent de limiter les gobelets en plastique et de rendre vos événements plus éco-responsables. Vous pouvez créer une ecocup spécialement pour cet événement, utiliser celles déjà créées par votre association ou demander aux personnes de venir avec les leur. D'un point de vue écologique, il n'est pas optimal de créer des nouveaux gobelets réutilisables à chaque fois car en avoir trop c'est ne pas tous les utiliser et donc de pas rentabiliser leur production, leur livraison d'un point de vue écologique. Pour être rentable dans ce sens, une ecocup doit être utilisée au minimum sept fois. Si vous fournissez les gobelets réutilisables, vous pouvez mettre en place une consigne (attention, il faudra prévoir de la monnaie) pour inciter les personnes à les utiliser et s'ils les aiment, ils pourront les garder.

Dans la même logique, s'il y a un repas, vous pouvez demander aux personnes d'amener leur **propres couverts et leur contenant** (assiette, tupperware...). Cela évite d'utiliser des couverts et/ou assiettes en plastique. Dans ce cas, il faut prévenir à l'avance les participant·e·s mais aussi faire plusieurs rappels. S'ils oublient, vous pouvez en proposer avec des consignes mais cela demande une organisation plus importante. Si c'est une organisation trop conséquente, vous pouvez acheter des couverts plus écologiques en plastiques recyclés ou biodégradables (ex : bambou) ainsi que des assiettes en carton. Vous pouvez également **limiter la distribution de serviettes en papier**.

Il est également intéressant de **limiter votre communication par des flyers** ou des affiches souvent peu vus ou jetés. Cela ne vaut le coup ni financièrement ni écologiquement. Vous pouvez privilégier la communication numérique par exemple.

Le second objectif va concerner le recyclage des déchets. En effet, on peut mettre en place des **poubelles de tri**. Comme pour les locaux associatifs ou les établissements de formation, il faudra bien les indiquer et expliquer comment on trie avec une petite affiche (que vous pouvez réutiliser à chaque événement). Si c'est compliqué, vous pouvez déjà faire en sorte que l'équipe organisatrice elle-même fasse le tri même si les participant·e·s ne le font pas. Chaque petite action a une répercussion !

Le troisième objectif sera de **réduire l'empreinte carbone** de votre événement en favorisant les déplacements en transports en commun, en vélo ou les pedibus.

Enfin, le quatrième objectif se portera vers une consommation responsable. C'est-à-dire **favoriser les produits locaux et de saison** ainsi que la réalisation potentielle de **repas végétariens**. Par ce biais, vous allez sensibiliser les participant·e·s à l'impact environnemental de la consommation de la viande, en plus de rendre votre événement inclusif par la même occasion.

Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez lire le [Kit Développement Durable "Éco-responsabiliser un événement"](#) disponible sur le site de l'ANESF.

D. Avoir des partenaires engagé·e·s pour l'écologie

Pour financer votre association, il est souvent nécessaire d'avoir des partenaires. Il est intéressant de s'entourer de partenaires éco-responsables. Par exemple, vous pouvez vous informer sur la sous-traitance des produits que proposent les partenaires.

Vous pouvez aussi vous rapprocher de partenaires qui fourniront des **lots écologiques** et réutilisables comme des protections périodiques réutilisables, des bouteilles en verre ou en inox, des cendriers de poches, des capotes de verre etc.

E. Privilégier les goodies réutilisables

La plupart des goodies proposés par vos partenaires ou sur vos événements auront malheureusement une durée de vie limitée et finiront en majorité au fond d'un tiroir. Dans ce cas, il vaut mieux ne pas les demander plutôt que de les gaspiller.

Pour la création de vos propres goodies, vous pouvez les commander en **quantité raisonnable** afin d'éviter le gaspillage mais aussi choisir un fournisseur proposant de la **qualité durable** et limitant les emballages en plastique. Cela suppose également que vous avez la trésorerie pour accomplir cela. Il faut faire par rapport à vos moyens financiers et personnels.

Le plus important est de proposer uniquement des goodies **réutilisables** tels que des écocup, des pulls en coton bio, des stylos en bois, etc. Il faut cependant se rappeler de ne pas créer des goodies s'il n'y pas d'utilité derrière car leur fabrication et leur transport ont **un impact majeur sur l'environnement**.

Concernant les **tote bags**, vigilance ! En effet, l'engouement autour de ces sacs réutilisables nous amène à un effet contraire à la démarche écologique recherchée. D'une part le coton utilisé demande une consommation importante en eau et pesticides, d'autre part l'encre utilisée pour les motifs et écritures est souvent peu écologique. Outre l'empreinte carbone que la production des sacs représente, l'accumulation de ceux-ci

chez les utilisateur·rice·s va à l'encontre de l'effet voulu, c'est à dire éviter l'accumulation des sacs jetables. Selon une étude danoise^[1] de 2018, il faudrait utiliser un tote bags 7000 fois pour compenser son empreinte carbone !

Voici donc quelques bons réflexes à adopter si vous souhaitez commander ou offrir des tote bags :

- Préférez des sacs en **coton bio recyclé** dont les motifs et écritures sont **tissés ou brodés**.
- Assurez-vous de connaître la **traçabilité** des produits, la fabrication et la production du coton.
- Organiser une **récolte de tote bags inutilisés** puis une **distribution** pour les personnes qui en ont besoin.

F. Transports

Si vous avez besoin de vous déplacer, il est préférable de favoriser **les transports en commun** (train, tram, bus, métro) ou **le covoiturage** pour les trajets longs, **le vélo** pour les trajets courts. Le covoiturage peut s'organiser entre vous ou via des plateformes telles que Blablacar. Vous pouvez aussi utiliser l'application Covoitrib qui permet d'organiser des covoiturages sur un même événement : chacun·e propose son trajet en fonction de son lieu de départ et du nombre de places du véhicule. Si vous décidez de mettre en place votre propre système de covoiturage, veillez à vous assurer que le·la conducteur·rice est en état de conduire après votre événement. Vous pouvez pour cela mettre des éthylotests à disposition : pensez à en demander à vos partenaires qui peuvent les fournir gratuitement.

Les modes de transports écologiques auront **une empreinte carbone moindre** et sont généralement **plus économiques**.

G. Collecte de vêtements, objets pour seconde main

Pour rendre votre association plus écoresponsable, vous pouvez également organiser des actions telles qu'une collecte d'objets qui ne sont plus utilisés. La surconsommation est un fléau de notre société pour l'environnement. La durée de vie des objets est souvent trop courte. Avec ce type d'action, vous pourrez sensibiliser les adhérent.e.s sur ces deux aspects.

Avec ces habits et/ou ces objets collectés, vous avez deux solutions. Soit vous les **distribuez à des associations** pour les personnes dans le besoin, soit vous **organisez un troc**.

Avant tout, vous devez **trier** ce que l'on vous amène afin de savoir si les objets sont en état d'avoir une seconde vie directement ou s'ils devront être réparés. Il est important de tester les produits électroniques avant de les proposer à la distribution.

Une fois le tri effectué, si vous avez choisi de faire un troc, le plus simple est de tout disposer sur une table au fur et à mesure pour que les personnes se servent. L'idée est avant tout de se débarrasser d'objets que l'on n'utilise plus en leur donnant une **seconde vie**. Ce n'est donc pas grave si une personne dépose juste un verre et repart avec une collection de livres. Ce type d'événement est plein de vie et très enrichissant ! C'est aussi

l'occasion de mettre en place une vente de boissons et de gâteaux pour aider au financement tout en appliquant les conseils de l'écoresponsabilité.

Pour les objets en surplus, vous pourrez les donner à une association.

H. Ateliers DIY

On entend de plus en plus parler du “zéro déchet” dans les mouvements écologistes. Pour sensibiliser vos adhérent·e·s à ce concept, vous pouvez organiser des ateliers DIY (Do It Yourself). Il vous faudra cibler les besoins des étudiant·e·s comme le déodorant, la lessive, le dentifrice, les cotons réutilisables...Ce genre d'atelier permet d'apprendre comment éviter les produits pouvant nuire à notre santé, mais aussi comment supprimer les emballages inutiles.

Il est fortement conseillé de proposer **uniquement des recettes que vous avez testées et que vous connaissez !**

En amont, vous devez avoir trouvé les ingrédients et le matériel nécessaire à la réalisation des produits (c'est souvent moins cher en grande quantité et/ou en vrac). Vous pouvez quand même demander aux participant·e·s d'**amener leurs contenants** pour ramener chez eux·elles les préparations.

Le jour J, l'atelier est généralement divisé en deux parties avec, en premier, une **sensibilisation à l'environnement et au “zéro déchet”** puis la pratique avec la **conception des produits**.

Il est préférable de limiter le nombre de participant·e·s (**dizaine de personnes**) de ces ateliers, pour que ce soit plus convivial et que les personnes puissent poser leurs questions.

Ce type d'atelier est réalisable à distance. Dans ce cas, il est préférable d'envoyer la liste des ingrédients en amont. Il faut tout de même faire attention à ne pas proposer une recette trop compliquée, trop chère, ou qui demande d'acheter en grande quantité pour un seul produit. Certaines recettes ont des ingrédients communs afin de limiter le coût et le gaspillage.

I. Cleanwalk

Les cleanwalk sont des événements particulièrement intéressants à mettre en place. Il s'agit de ramassages de déchets organisés dans les lieux publics tels que les rues, parcs ou plages. Ce type d'action permet de se remettre en question et de sensibiliser le grand public. Pour les organiser, vous devez demander l'autorisation à la municipalité ainsi que prévoir, si besoin, la gestion de sécurité.

Au niveau du matériel, vous devez fournir des **sacs poubelles** et des **gants en tissu réutilisables** (1 par personne suffit). Pour les mégots, vous pouvez leur donner des boîtes de conserves ou des contenants uniquement pour cela, pour les sensibiliser encore plus aux mégots que l'on retrouve souvent en grande quantité. Il est aussi important de cadrer la zone de ramassage pour faciliter la gestion du groupe.

J. Compostage

Si ce n'est pas encore le cas et si cela est envisageable, vous pouvez monter un projet d'installation d'un compost au sein de votre campus. Pour les établissements de formation dans les locaux d'un hôpital, cela semble compliqué mais qui ne tente rien n'a rien !

Votre rôle en tant qu'association va surtout être de proposer un projet bien précis que vous présenterez à la direction ou en conseil grâce à vos élu·e·s. Pour la mise en place, de nombreux organismes proposent des bacs de compostage pour le grand public comme les municipalités. Ceux-ci ont un coût, c'est donc le moment de demander des **subventions à votre faculté et/ou le service de traitement des déchets de votre ville**. Une fois qu'il est en place, il est bien de faire de la communication dessus et surtout de bien expliquer son usage.

K. Paniers de fruits et légumes locaux

Faire des paniers de produits locaux et de saison pour vos adhérent·e·s est une belle façon de sensibiliser au circuit court. L'empreinte carbone des produits locaux est nettement inférieure aux produits exportés par avion ou bateau. Leur production est aussi généralement plus écologique.

La manière la plus simple de le mettre en place est d'avoir un **partenariat avec un·e producteur·rice local·e** qui vous permet d'avoir des paniers à coût réduit. Si c'est compliqué, vous pouvez proposer de récupérer les produits qui sont en train de s'abîmer ou qui sont définis comme invendables afin d'éviter le gaspillage. Vous pouvez ensuite envoyer une demande aux adhérent·e·s pour savoir le nombre de paniers souhaité puis d'aller les récupérer chez le·la producteur·rice, ou de vous les faire livrer.

Ce type d'action a généralement du mal à attirer assez de personnes pour convenir d'un partenariat. Dans ce cas, vous pouvez proposer ce projet en inter-filière, avec votre Fédération de Territoire ou les AGORAé.

L. Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation passent également par la **communication**. Il est possible de mettre dans votre planning de communication une **campagne dédiée à la transition écologique**. Dans celle-ci, vous pouvez mettre des données sur l'urgence climatique (attention à ne pas oublier vos sources en légende!), des astuces pour limiter le gaspillage, des recettes DIY mais aussi des contacts d'associations et des ressources (films, livres, podcast etc) pour aller plus loin.

Il est important de mettre des avertissements sur vos communications qui peuvent choquer les personnes ou provoquer de l'éco-anxiété. On veut sensibiliser le grand public, pas que certaines personnes se sentent mal.

Dans les enjeux de sensibilisation, vous pouvez faire de la communication sur les **journées mondiales** :

- Journée de la Terre ; (le 22 avril)
- Journée de l'Environnement ; (le 5 juin)
- Journée mondiale de l'Océan ; (le 8 juin)
- Journée internationale des forêts (le 21 mars)
- ...

Pour vos projets de communication, il est important d'avoir toujours en tête qu'il n'est pas toujours nécessaire d'imprimer des flyers ou des affiches pour avoir une communication efficace.

M. Café-débat ou Ciné-débat

L'organisation de café débat ou de ciné débat est relativement facile à mettre en place. Il vous suffit de trouver un lieu (bar, salle de pause, parcs, etc) puis de trouver un sujet. L'animateur·rice doit être renseigné·e sur le sujet, pour répondre aux questions et orienter le débat. Il est également possible de faire venir un·e animateur·rice externe plus expert·e du sujet. Ce type d'animation peut également se faire à distance.

Idées :

- Documentaire "BIGGER THAN US"
- Réduire les déchets à l'hôpital, mythe ou réalité ?
- Atelier la fresque du climat ou de la fresque de l'ecomaternité de l'ANESF
- Le zéro déchet pour un.e étudiant.e, réaliste ou utopique?
- Documentaire "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent

N. Se rapprocher des associations locales agissant pour l'environnement

Il est toujours intéressant de se rapprocher des associations locales traitant des sujets de la transition écologique pour entreprendre des partenariats avec elles mais aussi pour qu'elles vous aident dans vos projets. Ces associations ont beaucoup plus d'expérience en matière d'écologie et sauront vous aiguiller si nécessaire. Elles peuvent également participer à vos actions en les animant par exemple.

O. Proposer des motions dans les conseils d'université

En conseil d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) ou à la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), il est possible de proposer des projets ou la création de commissions pour traiter les questions environnementales. Dans un premier temps, identifier les acteur·rice·s susceptibles de vous aider, les étudiant·e·s élu·e·s qui vous représentent dans les conseils, les enseignant·e·s ou le personnel siégeant dans les conseils ou commissions et sensibles à votre propos. Avec leur aide, établissez les objectifs, les axes, le budget, les aides financières possibles de façon la plus détaillée pour réaliser votre action. Puis contacter le·la gestionnaire d'instances de votre université pour connaître les étapes nécessaires pour la présentation et le vote de votre projet en commission.

N'hésitez pas à vous tourner vers la commission qui gère la répartition du budget de la CVEC dans votre établissement si vous avez besoin d'un projet pérenne à destination des étudiant·e·s demandant un investissement financier.

La FAGE a également réalisé une motion concernant l'urgence climatique. Vous pouvez vous en inspirer pour rédiger la motion pour votre conseil.

P. Former votre bureau à l'écologie et ses enjeux

Il est possible que vous demandiez une formation spécialement pour sensibiliser et former votre bureau aux questions environnementales. Cette formation peut être réalisée lors d'un week-end de formation, se faire lors d'une de vos réunions de bureau ou indépendamment en distanciel. Il vous faut prévenir à l'avance pour que des formateur·rice·s qualifié·e·s puissent se libérer.

Si vous êtes intéressé·e·s, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail suivante : formation@anesf.com.

Q. Signer la charte du développement durable de la FAGE

Si votre association souhaite aller plus loin en s'inscrivant dans une démarche plus administrative pour acter son engagement, la FAGE propose une charte du développement durable^[2] que vous pouvez signer. Elle vous engage à respecter **9 grands axes** :

- Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques,
- Mettre en place et assurer une veille dans une logique d'amélioration continue,
- Intégrer une démarche de développement durable dans ses actions,
- Sensibiliser et former à la nécessité de préserver l'environnement,
- Être acteur·rice de la démarche développement durable de son campus,
- Se positionner comme acteur responsable du développement durable,
- Favoriser le bien-être des associatifs,
- S'engager pour l'égalité et lutter contre les discriminations,
- Définir le local associatif comme lieu de vie et d'échanges.

IV. Comment faire face aux principales difficultés ?

A. Financement

La meilleure solution pour le financement est d'obtenir des subventions pour des projets particuliers. Les partenaires pourront aussi vous aider à financer vos actions dans votre association. Pour cela, il y a un guide du partenariat local que vous pouvez trouver sur le drive administrateur·rice·s (son accès se fait par les admins ou président·e·s de votre association locale). A savoir que si vos Vice-Président·e·s en charge des partenariats ont besoin d'être formé·e·s, l'ANESF peut vous aider. Voici l'adresse mail à contacter pour cela : partenariat@anesf.com.

B. Manque de temps

Le temps est un gros facteur dans chaque association. Il est souvent difficile de gérer les études et l'association surtout si on cumule plusieurs postes. Dans ce cas, la solution idéale est d'avoir un.e Vice-Président.e en charge de l'Environnement qui se chargera uniquement de cette question. Si cela est impossible, vous pouvez partager les projets entre différentes personnes au sein de l'association. Il est alors important de bien définir les missions de chacun.

C. Manque de ressources humaines

Il est souvent difficile de monter un bureau complet et trouver une personne pour un poste comme Vice-Président.e en charge de l'Environnement n'est pas toujours une priorité. Cependant, ce type de poste est assez attractif. Il pourrait intéresser des personnes qui n'ont pas trop de connaissances dans le monde associatif mais qui adorent la question écologique. Quand vous faites un appel à candidature, il est intéressant de rajouter ce poste. Il est important de bien le mettre en avant si vous avez déjà du mal à motiver les personnes.

D. Manque d'informations

Si vous manquez encore d'informations à la suite de ce kit, vous pouvez contacter le·a Vice-Président·e en charge de la Culture, Solidarité et Environnement à l'ANESF, référente de ce projet, à l'adresse : culturesolidarite@anesf.com.

Pour plus d'informations, vous pouvez lire le kit du développement durable de la FAGE : <https://www.fage.org/ressources/documents/3/4704-Guide-technique-DD-VF-site-FAGE.com.pdf>

Ou retrouver tous les outils de la FAGE à votre disposition à l'adresse suivante : <https://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-citoyennete/developpement-durable-consommation-responsable/>

V. Conclusion

Vous avez maintenant toutes les clés en main pour rendre votre association écoresponsable. Que vous mettiez tous les conseils de ce Kit en œuvre, que certains ou seulement des petits gestes écologiques, comme on l'a dit précédemment toutes les actions comptent !

Soyez fier·e·s de ce que vous mettez en place et des valeurs que vous portez. Certaines personnes pourront être impressionnées et par la suite mettre elles même des gestes écologiques en place.

À votre association de jouer !

Manon DELOBELLE,

Vice-Présidente Culture, Solidarité et Jeunesse de l'ANESF 2022-2023

Margaux DOUMAIN

Vice-Présidente Culture, Solidarité et Environnement de l'ANESF 2023-2024

VI. Bibliographie

1. <https://www2.mst.dk/Udgiv/publications/2018/02/978-87-93614-73-4.pdf>
2. <https://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-citoyennete/developpement-durable-consommation-responsable/charte-engagement-developpement-durable-associations-etudiantes.htm?fbclid=IwAR3hccafbk63GOJFQU33Juluk6GANEOAxkkriadwedfLjmJgz0pbq1v41y0>